

Image not found or type unknown



Droit a la creation de une sarl casier judiciaire n°2

Par tfe, le **31/12/2010** à **09:50**

Bonjour,

je suis entrain de crée ma société de transport SARL,pour cela il faut avoir casier judiciare numaro 2 vierge.

il y a plus de 7ans j'ai un contrôle sur la route pour excé de vitesse a 142km au lieu de 90km je suis passé au tribunal jetais condamné a 5 mois de suspension de permis, ma question c'est je suis inscrit au casier judiciaire numéro 2 a cause de ma condamnation ?